FORMATION JOURNÉE SÉCURITÉ

Finalité : Permettre aux salariés d'identifier les principaux risques professionnels, d'appliquer les mesures de prévention adaptées et de réagir efficacement face à un accident.

Durée	7 heures pédagogiques, hors pauses	**Effectif conseillé**	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	**Public**	Ensemble du personnel
Prérequis	Aucun	**Lieu**	Intra-entreprise
Validation	Attestation de fin de formation	**Maintien des acquis**	À définir selon les risques et l'organisation de l'entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer danger, risque et dommage, puis repérer les situations dangereuses liées à son activité.
- Comprendre le rôle des acteurs et appliquer les principes généraux de prévention et les consignes de l'entreprise.
- Choisir, vérifier et utiliser les protections collectives et les équipements de protection individuelle adaptés.
- Réduire les contraintes liées à l'activité physique et réaliser les manutentions manuelles dans de meilleures conditions de sécurité.
- Protéger, examiner, alerter et réaliser les gestes de secours essentiels dans l'attente des secours.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'adopter une conduite structurée face à un risque, un incident ou un accident : observer, prévenir, se protéger, signaler la situation et engager les premières actions adaptées dans les limites de son rôle.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
15 min	**Accueil et positionnement**	Présentation des objectifs. Recueil des métiers, expériences, risques particuliers, attentes et consignes connues dans l'entreprise.	Échanges dirigés et questions diagnostiques
60 min	**Principes de prévention et responsabilités**	Obligations générales, acteurs internes et externes, danger, risque et dommage. Principes généraux de prévention, document unique et articulation avec les consignes du site.	Apports illustrés et étude de situations
45 min	**Repérer et signaler les situations dangereuses**	Observation d'une situation de travail, causes d'accidents et presque-accidents, chutes de plain-pied, circulation, rangement, signalisation, balisage et remontée d'information.	Analyse de cas et exercice de repérage
60 min	**Protections collectives et individuelles**	Priorité aux mesures collectives. Choix des EPI selon le risque, vérification avant emploi, ajustement, utilisation, entretien, stockage et limites de protection.	Démonstration et ateliers pratiques
90 min	**Activité physique et manutention**	Facteurs de TMS. Préparation du poste, organisation de la tâche, réduction des efforts, aides disponibles et principes de sécurité physique. Exercices avec des charges représentatives de l'activité.	Observation, démonstration et pratique
135 min	**Gestes de secours essentiels**	Protéger, examiner et alerter. Conduites à tenir face à un saignement abondant, un étouffement, une inconscience, un malaise ou une brûlure. Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation d'un défibrillateur de formation.	Démonstrations, entraînement et scénarios
15 min	**Évaluation et synthèse**	Mise en situation, questions de contrôle, correction des écarts et identification des actions à retenir sur le poste de travail.	Évaluation pratique et orale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, d'analyses de situations et d'exercices pratiques contextualisés aux activités de l'entreprise.
- Support visuel, éléments du document unique et consignes du site communiqués par le client, échantillons d'EPI et matériel de balisage.
- Charges et aides de manutention adaptées, mannequins de secourisme, défibrillateur de formation, matériel de simulation et de désinfection.
- Chaque participant réalise les exercices prévus et bénéficie d'une correction immédiate du formateur.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en prévention des risques professionnels, activité physique et premiers secours, disposant de qualifications et d'une expérience adaptées aux thèmes et aux exercices proposés.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les exemples aux métiers, aux risques et aux consignes de l'entreprise.
- Évaluation formative tout au long de la journée par questionnement, observation des exercices et correction immédiate.
- Évaluation individuelle lors des ateliers et d'une mise en situation finale : repérage du risque, choix des mesures, signalement, protection, alerte et action adaptée. Les acquis et les points à renforcer sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation et suivi de la participation par émargement. Cette action ne délivre ni certificat SST, ni certification de sécurité civile, ni habilitation particulière.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

L'entreprise transmet avant la session les risques particuliers, les consignes de sécurité, l'organisation des secours et, si possible, les éléments utiles du document unique. Elle met à disposition une salle, une zone dégagée pour les exercices au sol et des charges représentatives sans danger. Le formateur adapte ou interrompt tout exercice incompatible avec la sécurité des participants.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET POSITIONNEMENT

Code du travail, notamment articles L. 4121-1 à L. 4121-5 et R. 4121-1 à R. 4121-4 relatifs à la prévention et à l'évaluation des risques, R. 4323-104 à R. 4323-106 relatifs aux EPI, R. 4541-1 à R. 4541-8 relatifs à la manutention manuelle, et R. 4224-14 à R. 4224-16 relatifs aux premiers secours. Cette journée de sensibilisation ne remplace pas les formations, autorisations ou habilitations spécifiques requises pour certains postes, équipements ou risques.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	**Tarif**	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	**Contact**	**Bruno CHAUMETTE** **Tel : 06.24.53.04.99** **Mail : contact@action-preventive.fr**
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	**Date de session**	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.